

# RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

*Fraternité – Justice – Travail*

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

## **DÉCRET N° 2023 – 199 DU 26 AVRIL 2023** portant nomination de monsieur Olushegun ADJADI BAKARI en qualité de Ministre Conseiller aux Investissements

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-156 du 17 avril 2023 portant composition du Gouvernement ;

### **DÉCRÈTE**

#### **Article premier**

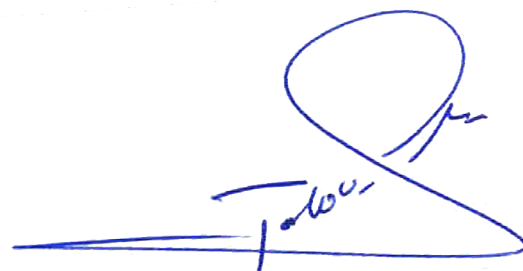
Monsieur Olushegun ADJADI BAKARI est nommé Ministre Conseiller aux Investissements.

#### **Article 2**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 avril 2023

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

A blue ink signature of Patrice Talon, consisting of a large, stylized loop and a horizontal line extending to the left.

**Patrice TALON**